

Conseil métropolitain du 11 octobre 2019

## **Réaménagement de la M700 entre la M6d et la M952 : les élus de la Métropole Européenne de Lille décident la poursuite du projet en dédiant une voie aux transports en commun et au covoiturage**

Suite à la phase de concertation qui s'est déroulée du 10 septembre au 5 octobre 2018 et du 14 janvier au 8 février 2019, les élus de la Métropole Européenne de Lille ont décidé ce jour de poursuivre la mise en œuvre du projet de réaménagement du tronçon de la M700 situé entre la M6d et la M952, comprenant le doublement des voies. Les études opérationnelles vont débiter en intégrant au mieux les résultats de la concertation, notamment dans la perspective de dédier l'une des deux voies au covoiturage et aux transports en commun.

La M700 est un axe routier structurant traversant les communes de Villeneuve d'Ascq, Hem, Lys-lez-Lannoy, Leers et Wattrelos. Elle est quotidiennement empruntée par près de 30 000 véhicules et connaît depuis plusieurs années des phénomènes de congestion, notamment sur le tronçon compris entre les carrefours avec la M6d et la M952. Ce tronçon est aujourd'hui aménagé en 2 x 1 voies, tandis que les tronçons de part et d'autre sont aménagés en 2 x 2 voies.

Afin de réduire significativement la congestion sur cet axe, d'en améliorer la lisibilité, la cohérence et la sécurité (les flux de circulation séparés permettant d'éviter les chocs frontaux) et de diminuer le trafic dans les communes limitrophes, le projet de réaménagement de la M700 entre la M6d et la M952 prévoit :

- le réaménagement de l'échangeur de la M6d avec la création de bretelles en provenance et à destination de la M700 depuis la rue de Lannoy
- pour le point d'échange de la M952, l'aménagement d'un giratoire dénivelé
- la mise à 2 x 2 voies de la M700 entre les échangeurs de la M6d et de la M952
- un aménagement pour les modes doux sur l'ensemble du linéaire.

Le projet est aujourd'hui estimé à environ 36 M €.



« Le projet de réaménagement de ce tronçon de la M700 tel qu'imaginé initialement était déjà un projet important à plusieurs égards : il permettait de réduire significativement la congestion sur cet axe, de diminuer le trafic dans les communes limitrophes et d'améliorer la sécurité pour les automobilistes et les cyclistes. Suite à la concertation, il a pris une nouvelle dimension en intégrant une voie dédiée aux transports en commun et au covoiturage dès que cela sera pertinent et s'inscrit aujourd'hui pleinement dans le cadre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports. » explique Daniel Janssens, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille en charge des Transports, de la Voirie et des Espaces Publics

### **Un réaménagement qui s'inscrit dans le projet global de système de transports métropolitain**

Ce projet a fait l'objet d'une concertation publique du 10 septembre au 5 octobre 2018 et du 14 janvier au 8 février 2019 et a été approuvé par les Conseils Municipaux des communes riveraines (Hem, Villeneuve d'Ascq, Toufflers et Willems). L'ensemble des réflexions recueillies lors de la concertation ont permis d'alimenter les réflexions autour du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) afin d'inscrire le réaménagement de cet axe dans le projet global de système de transports métropolitain. La concertation a notamment permis de mettre en avant une demande de voies de covoiturage et de transports en commun sur l'axe, principe désormais devenu un enjeu fort du projet.

### **Une voie dédiée aux transports en commun et au covoiturage**

Ainsi, le projet de ligne express suivant la M700 a été repris dans le SDIT approuvé en juin 2019. Il fait même aujourd'hui l'objet d'une expérimentation. L'intention de la MEL est, grâce au doublement des voies sur l'intégralité de la M700, de dédier une voie à cette ligne express et au covoiturage.

La MEL lancera une étude spécifique sur le sujet, dont les résultats viendront alimenter les études opérationnelles qui seront présentées lors de l'enquête publique en 2021.

### **Une contribution à un réseau cyclable plus performant**

Le projet intègre le développement d'itinéraires cyclables, dans une logique de continuité avec des aménagements existants ou en devenir. Ainsi, un chemin multi-usages sera réalisé parallèlement à la M700 et reliera les 2 points d'échange (M6d et M952). D'autres connexions sont prévues au niveau de l'échangeur de la M6d, vers la rue de Lannoy, et au niveau de l'échangeur de la M952. Afin de conserver le cheminement situé dans le prolongement de la rue du Rivage à Hem, l'ouvrage existant sous la M700 sera par ailleurs doublé

### **Les prochaines étapes**

La délibération approuvée ce jour par les élus métropolitains permet d'engager les études techniques détaillées du projet et l'étude d'impact, en vue d'une enquête publique prévue en 2021. La concertation se poursuit d'ici là.

#### **À propos de la MEL**

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

#### **Contact presse**

Clarisse Neveu  
Métropole Européenne de Lille  
03 20 21 65 88  
[cneveu@lillemetropole.fr](mailto:cneveu@lillemetropole.fr)